



# Nouvelle Arnaque Organisée, le come back !!!

Paris, le 22 Juillet 2014

Fin avril, les Négociations Annuelles Obligatoires ont commencé, tout d'abord par une remise de documents obligatoires de la part de notre employeur et la mise en place d'un planning de négociations avec certains thèmes obligatoires. Voici ce qui en découle.

**La direction est arrivée avec 4 avancées pour eux... ou 4 reculs pour les salariés.**

Voici leur recette :

- **La première**, une enveloppe individuelle, quand le besoin se fait sentir, donc pour des cadres essentiellement.  
En gros, rien nous et, surtout, beaucoup d'arbitraire à la tête du client !!! **MASCARADE N°1..**

**Pour rappel :**  
45 761 352 euros de dividendes versés aux actionnaires !  
1 877 317 euros la moyenne des plus gros salaires à TELEPERFORMANCE...  
Et le vôtre de salaire annuel en moyenne, c'est 1xxxx ????

- **La seconde**, la renégociation de l'Accord sur l'intéressement, car son effet a pris fin l'année dernière. Comme dit l'Accord, c'est sur l'intéressement donc sur le déficit de la filiale TELEPERFORMANCE France.

**La direction a choisi deux items à améliorer : le fait du prince ?**

Le premier est l'**EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes) in french BAIL (Bénéfice Avant Intérêts et Impôts), Un item que le conseiller lambda ne peut améliorer, une fois de plus, seule la direction en est maître.

Le second est l'**absentéisme**, il faut faire baisser son taux...à savoir, les absences injustifiées (pour le moment). En réunion CE, la direction a émis le souhait d'y ajouter les absences justifiées non payées ... Quand ils amélioreront nos conditions de travail nous en reparlerons !

Dans tous les cas rien ne change, 15% de zéro fera toujours 0%. Et si, par MIRACLE, nous obtenions le plus haut échelon de ce dit accord, nous obtiendrions 200€...Mais pour cela il faudrait plus qu'un super miracle. Donc c'est une **MASCARADE N°2... Inutile de vous dire que le syndicat SUD ne signera pas cet accord.**

- **La troisième**, un soutien sur le développement professionnel, compensé dans le cadre du DIF. Une vaste blague, un catalogue prédéfini de formation (la direction ne compte pas déroger aux demandes du patronat de la branche). Donc rien de spécial, des formations pour la plupart faites par la TP Academy, ou via des offres de groupe. Allez tous en cœur, demandons une formation WORD !!! **MASCARADE N° 3...**
- **La quatrième**, sur l'aménagement du temps de travail, si !! si !! si !! c'est pour vous !!! Enfin sur votre temps présence et à la disposition de l'Employeur gratuitement.  
C'est à dire que la direction souhaite « inscrire dans le marbre » le mode de calcul des jours fériés ! C'est à dire le nombre de jours attribués en repos et ceux en chômés payés !!!

Vos élus **SUD** ont rappelé à cette nouvelle direction qu'il y a eu des années de lutte pour obtenir nos fameux Jours Fériés et qu'il était hors de question de le modifier !

**!!! Un jour férié = un jour de repos payé !!! !!! Pour tous les salariés !!!**

Mais ça, la direction n'en reparle plus, pour le moment...Aurait-elle entendu notre message ?

**SUD** revendique la généralisation de cette disposition à tous les centres, mais pour la direction c'est un usage qu'elle souhaite dénoncer. Si c'est le cas notre syndicat ne laissera pas faire et nous appellerons à la mobilisation de tous les salariés... Il est hors de question de travailler gratuitement ! **MASCARADE N° 4...**

Pour finir, peut être que nous aurons une nouvelle augmentation de nos Tickets Restaurant de 7,50 à 8€ mais là nous attendons la précision de la proposition de la direction qui reste comme par hasard bien évasive...

**Nos revendications (communiquées le 5 juin à la direction) :**

1. L'augmentation générale des salaires en 2014, applicable dès le 1er janvier : 100 € par mois pour les Employés, 60 € par mois pour les Agents de Maîtrise, 40 € par mois pour les Cadres,
2. Négociation d'une nouvelle grille de classification afin de remettre une progressivité concernant les échelons, Enfin de véritables évolutions de salaire à l'ancienneté !  
Nous souhaitons aussi insister sur le principe du "**à travail égal , salaire égal**" selon lequel tous les salarié-es doivent évoluer et être payés à l'identique quand ils exercent la même fonction au même niveau d'échelon. **Voici notre revendication d'une nouvelle grille des salaires...**

Statut	Niveau	Coefficient	Indice de rémunération	Valeur du point	Rémunération minimale conventionnelle	Rémunération proposée (SMIC puis x1,03)	Différence
Employés	I	120	420	3,322	1 445,38 €	1 445,38 €	0,00 €
		130	421	3,322	1 445,38 €	1 445,38 €	0,00 €
		140	422	3,322	1 445,38 €	1488,74 €	43,36 €
	II	150	423	3,322	1 445,38 €	1533,40 €	88,02 €
		160	430	3,322	1 455,38 €	1579,41 €	124,03 €
	III	170	450	3,322	1 494,90 €	1626,78 €	131,88 €
190		470	3,322	1 561,34 €	1675,59€	114,25€	
AM	IV	200	502	3,322	1 667,64 €	1 717,67 €	50,03 €
		220	534	3,322	1 773,95 €	1 830,96 €	57,02 €
	V	230	551	3,322	1 830,42 €	1 885,89 €	55,47 €
		240	567	3,322	1 883,57 €	1 942,47 €	58,90 €
	VI	250	583	3,322	1 936,73 €	2 000,74 €	64,02 €
		260	604	3,322	2 006,49 €	2 060,77 €	54,28 €

3. Un véritable 13ème mois, sans conditions, ni d'ancienneté, ni de « présentisme» !
4. L'augmentation des tickets restaurant à 9 euros, sans condition d'ancienneté
5. La prise en charge par TP de toutes nouvelles augmentations de cotisations Mutuelle en 2014
6. Cinq jours « enfant malade » dès le premier enfant, 2 jours par enfant supplémentaire
5. Aucun jour de carence en cas d'arrêt maladie,
8. Une majoration des horaires tardifs (à partir de 18h) et les samedis à 125% avec un samedi sur 3 travaillé.

**Ce sont toujours les mêmes qui devraient faire des concessions et qui ont du mal à boucler leurs fins de mois. Nous, travailleurs pauvres, nous ne sommes pas des ânes, nous ne voulons pas d'une carotte pour avancer (dans tous les sens du terme !!!)**

**Nous vous consulterons tout au long du lundi 28 juillet pour décider d'un mouvement de grève qui aura un réel impact et pas d'une simple journée coup de gueule sans lendemain !**

**SUD A TELEPERFORMANCE FRANCE**

**SITE INTERNET : [HTTP://WWW.SUDTELEPERFORMANCE.COM](http://www.sudteleperformance.com)**

Issam BAOUAFI (DS Central) Tél : 06 84 93 63 69

Gaylor DUVAL (DS Central Adjoint) : 06 10 17 59 18